

Informations de base	
2022/2994(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur le cas du défenseur des droits de l'homme Abdulhadi Al-Khawaja à Bahreïn Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Bahreïn	Procédure terminée

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
14/12/2022	Débat en plénière		
15/12/2022	Décision du Parlement	T9-0447/2022	Résumé
15/12/2022	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2994(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0558/2022	12/12/2022	
Proposition de résolution		B9-0562/2022	12/12/2022	
Proposition de résolution		B9-0565/2022	12/12/2022	
Proposition de résolution		B9-0567/2022	12/12/2022	
Proposition de résolution		B9-0568/2022	12/12/2022	
Proposition de résolution		B9-0570/2022	12/12/2022	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0447/2022	15/12/2022	Résumé

Résolution sur le cas du défenseur des droits de l'homme Abdulhadi Al-Khawaja à Bahreïn

2022/2994(RSP) - 15/12/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 316 voix pour, 6 contre et 38 abstentions, une résolution sur le cas du défenseur des droits de l'homme Abdulhadi Al-Khawaja à Bahreïn.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes Renew, Verts/ALE, the Left, S&D, députés.

Le défenseur des droits de l'homme Abdulhadi Al-Khawaja, ressortissant bahreïni et danois, cofondateur du Centre pour les droits de l'homme de Bahreïn et du Centre pour les droits de l'homme du Golfe et lauréat du prix Martin Ennals 2022, est emprisonné depuis onze ans maintenant, ayant été condamné à perpétuité pour avoir joué un rôle de premier plan dans les manifestations exigeant des réformes démocratiques lors du soulèvement populaire de 2011 à Bahreïn.

Après son arrestation, Abdulhadi Al-Khawaja's a été battu, torturé et condamné lors d'un procès inéquitable qui n'était pas conforme au droit pénal bahreïni ou aux normes internationales minimales en matière de procès équitable. Conséquence directe de son emprisonnement, de la torture et de la privation d'accès aux soins médicaux, Abdulhadi Al-Khawaja souffre d'une série de problèmes de santé chroniques et dégénératifs, notamment de douleurs dorsales extrêmes et de troubles de la vue, et a besoin de soins médicaux urgents.

Le Parlement a demandé instamment à Bahreïn de libérer Abdulhadi Al-Khawaja immédiatement et sans condition. Tous ses prisonniers d'opinion doivent également être libérés et les charges retenues contre eux doivent être abandonnées.

Il a également appelé le Bahreïn à :

- mettre fin à l'usage de la torture et des autres mauvais traitements;
- garantir une procédure équitable et régulière et veiller à ce que les droits des détenus soient respectés, y compris ceux d'Abdulhadi Al-Khawaja;
- restituer la nationalité bahreïnite aux près de 300 personnes qui en ont été privées;
- garantir un espace sûr pour les organisations de la société civile et les médias indépendants et veiller à ce que le droit à la liberté d'expression puisse être exercé;
- réintroduire un moratoire sur les exécutions en vue d'abolir la peine de mort.

Le Parlement a demandé au chef de la politique étrangère de l'UE, Josep Borrell, au Service européen d'action extérieure et aux États membres d'évoquer le cas d'Al Khawaja et de tous les autres défenseurs des droits de l'homme dans le pays, aussi bien publiquement qu'en privé. En outre, l'utilisation de technologies de surveillance contre les défenseurs des droits de l'homme bahreïnis a été fermement condamnée.

Enfin, le Parlement a condamné avec la plus grande fermeté toute influence indue sur les travaux du Parlement européen, que ce soit directement par des pays étrangers ou indirectement par le biais d'ONG contrôlées par des gouvernements. À cet égard, il a exhorté toutes les institutions de l'UE à renforcer encore le registre de transparence en adoptant des règles plus strictes et à mettre en place un comité d'éthique indépendant pour toutes les institutions de l'UE.